

CORRIGÉ - Barème sur 40 points

I - L'individu dans son parcours professionnel : (8 points)

- 1.1 - Agence Nationale Pour l'Emploi (1 point)
- 1.2 - (1 × 4) (4 points)
- propose des ateliers d'aide aux démarches d'emploi
 - propose des aides à l'embauche
 - propose les offres d'emploi
 - propose le site Internet pour trouver un emploi
 - Informe sur les métiers
 - Et toutes autres bonnes réponses
- 1.3 - PAIO (Permanence d'Accueil d'Information et d'Orientation ou mission locale) (1 point)
- 1.4 - (1 × 2) (2 points)
- Lettre de motivation
 - C.V.

2 - L'individu dans l'entreprise : (8 points)

- 2.1 - Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail (1 point ou rien)
- 2.2 - 3 (1 point)
- 2.3 - car l'entreprise comporte moins de 50 employés (1 point)
- 2.4 - (3 × 1) (3 points)
- Analyser les risques professionnels et les conditions de travail
 - Enquêter après un accident du travail et une maladie professionnelle
 - Donner son avis sur le règlement intérieur
 - Concourir à la formation à la sécurité
 - Participer à l'amélioration de l'hygiène de la sécurité et des conditions de travail
 - Être consulté avant toute modification importante des conditions de travail.
- (ou toute autre réponse logique)
- 2.5 - NON (1 point) (2 points)
- Car il travaille depuis moins d'un an dans l'entreprise. (1 point)

C.A.P.

Spécialité : TOUTES SPÉCIALITÉS
CORRIGÉ

Code Spécialité :

Durée :
1 h 00

Session
2005

Épreuve : VIE SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

N° Sujet :

Coefficient:
1

Folio
1 / 4

3 – L'individu au poste de travail : (12 points)

3.1 – surdit 

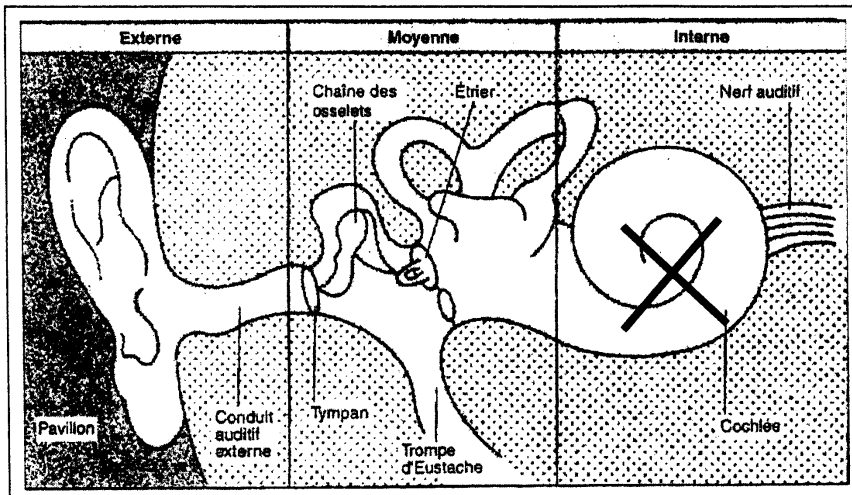
(1 point)

3.2.1 – Bruit trop violent ou exposition prolong e au bruit

(1 point)

3.2.2 –

(1 point)



3.3 – (1 × 4)

(4 points)

- Troubles cardio-vasculaires
- Troubles digestifs
- Troubles du sommeil
- Fatigue
- Manque de concentration
- Stress
- Irritabilit 

3.4 – Accident du travail, augmentation du nombre d'erreurs et autres...

(1 point)

3.5 –

(1 point)

- Informer les salari s
- Mettre   disposition des protections anti-bruit

3.6 –

(3 points)

Moyen de pr vention collective

- Ecran anti-bruit
- Encoffrement de la machine
- Traitement acoustique du local
- Isolement antivibratile
- Cabine insonoris e

Moyen de pr vention individuelle

- Casque ou bouchon d'oreilles (1 point)

C.A.P.

Sp cialit  : TOUTES SP CIALIT S
CORRIG 

Code Sp cialit  :

Dur e :
1 h 00

Session
2005

 preuve : VIE SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

N  Sujet :

Coefficient:
1

Folio
2 / 4

4 – L'individu acteur des secours : (6 points)

4.1 – Protéger : arrêter la machine (1,5 point)

4.2 – (3 points)

FAIRE ALERTER	
NUMÉRO D'APPEL ⇒ 18 (1 point)	(0,5 × 4 = 2 pts) ⇒ lieu précis
Indiquer les points principaux que doit contenir le message d'appel	⇒ Nombre de victimes
	⇒ État des victimes
	⇒ Gestes effectués
	⇒ Risque persistant / Nature de l'accident
	⇒ Ne pas raccrocher en premier
	⇒ Répéter le message

4.3 – (0,5 × 3) (1,5 point)

- 15
- 17
- 112

5 – L'individu consommateur avisé : (6 points)

5.1 – (0,5 × 2) (1 point)

- Proximité
- Conseils
- Meilleure qualité

5.2 – (0,5 × 4) (2 points)

SYSTÈMES D'ACHATS	AVANTAGE	INCONVÉNIENT
Grande surface	- moins cher - beaucoup de choix - différents biens au même endroit...	- éloignement du centre ville - produits moins frais...
Achat à distance	- pas de déplacement ...	- frais de port - pas de conseil - pas de visualisation des produits...

C.A.P.

Spécialité : TOUTES SPÉCIALITÉS
CORRIGÉ

Code Spécialité :

Durée :
1 h 00

Session
2005

Épreuve : VIE SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

N° Sujet :

Coefficient:
1

Folio
3 / 4

5.3 – (0,75 × 2)

(1,5 point)

- Carte bleue
- Chèque...

5.4 – (0,25 × 6)

(1,5 point)

	BIEN	SERVICE
Achat d'une voiture	X	
Nettoyage d'un vêtement au pressing		X
Achat d'une baguette	X	
Acquisition d'une maison	X	
Soin chez le dentiste		X
Coupe de cheveux		X

C.A.P.

Spécialité : **TOUTES SPÉCIALITÉS**
CORRIGÉ

Code Spécialité :

Durée :
1 h 00

Session
2005

Épreuve : **VIE SOCIALE ET PROFESSIONNELLE**

N° Sujet :

Coefficient:
1

Folio
4 / 4